

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES; 20 centimes la ligne RECLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez le gérant, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. Havas, LaBite-Bullier, 4, Cliché place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 44, 7 15, 8 42, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 05, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0.

BOURSE DE PARIS

DU 24 FÉVRIER

3 0/0	58 90
4 1/2	86 40
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30
Emprunt 1871	93 35

DU 25 FÉVRIER

3 0/0	59 10
4 1/2	86 05
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30
Emprunt 1871	93 30

ROUBAIX, 25 FÉVRIER 1874

BULLETIN DU JOUR

Hier, au début de la séance de l'Assemblée, on a déclaré l'urgence en faveur de la proposition de M. Pernolet réglant le mode d'élection des questeurs et des commissions permanentes. M. Hervé de Saisy a déposé une proposition tendant à limiter à deux le nombre des questeurs, et M. Méline a développé son amendement tendant à augmenter les droits de mutation en ligne directe, après décès. M. Méline a demandé le renvoi de son amendement à la commission du budget, renvoi qui n'a pas été prononcé. Un amendement de M. Pagès-Duport a été rejeté. La discussion continuera aujourd'hui.

L'honorable M. Belcastel a pu discuter hier devant la commission du budget les conditions pratiques de son impôt sur les pianos.

Il faut bien reconnaître que l'opinion se prononce trop légèrement sur les combinaisons nouvelles destinées à nous donner l'argent dont nous avons tant besoin. Nouveauté à part, nous ne voyons pas ce que l'on trouverait de si étrange à ce que les pianos, instruments si communs de luxe (et parfois de supplie) contribuent à alléger notre budget; non-seulement la mesure ne serait que juste pour les pianos de pur embellissement, mais ceux mêmes qui sont pour leurs propriétaires une source d'industrie ou d'enseignement leur rapportent assez d'argent pour que l'Etat en reçoive sa part.

Le maître de piano qui vit de son instrument ne peut-il pas en payer quelque sorte la patente par un impôt sur son piano.

Quoiqu'il en soit l'industrie des facteurs s'est faite hier représenter au sein de la commission pour engager le débat avec l'auteur de la proposition de loi. La résistance de ces industriels a été des plus vives.

Leur principale thèse consiste à soutenir que le produit de l'impôt serait insignifiant.

Sur les 200,000 pianos qui, d'après eux existent actuellement en France, 50,000 au moins auraient droit à une exemption.

Le reste leur paraîtrait insuffisant. La Commission n'a pris encore aucune résolution définitive.

On a distribué à l'Assemblée le rapport de M. Perrot sur les opérations de l'armée de la Loire; on y trouve la preuve nettement établie que les désas-

tres de nos armées de province sont dus à l'intervention de M. Gambetta et de M. de Freynet, qui ont imposé aux généraux leurs combinaisons et leur tactique de cabinet; et il faut bien remarquer qu'il ne s'agit pas d'une interprétation plus ou moins complaisante faite de parti pris, les documents officiels, les dépêches de la délégation de Tours, les faits enfin sont là pour témoigner de l'incapacité de M. Gambetta et de ses conseillers; incapacité funeste et coupable puisqu'elle a amené la perte de la bataille d'Orléans qui, venant s'ajouter à celle de la bataille de Champigny, a porté le coup suprême aux efforts de la défense nationale.

Un autre fait saillant du rapport et sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention du pays, c'est le défaut d'entente entre M. Gambetta et le général Trochu; M. Perrot constate que le dictateur de Tours et de Bordeaux n'a jamais essayé de réaliser cette entente et qu'il avait la prétention de dériver Paris sans le concours de ses défenseurs. Ainsi, en présence des armées prussiennes obéissant à une volonté unique, les armées françaises se trouvaient divisées en deux parties agissant chacune de son côté.

Il est aussi bon de remarquer avec quelle légèreté M. Gambetta traitait les généraux les plus distingués et les plus braves, avec quelle audace il rejetait sur eux les conséquences de ses ordres déplorables; par contre, certains officiers étaient en grande faveur auprès de lui, nous citerons entre autres le général Cremer et le général Billot.

M. Perrot, qui appartient à la réunion du centre droit, paraît disposé à demander la mise à l'ordre du jour de la discussion de son rapport en même temps que les députés bretons demanderont la mise à l'ordre du jour du rapport sur le camp de Conlie; le centre droit sera consulté à cet égard dans sa prochaine réunion.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des élections qui doivent avoir lieu dans le département de Vaucluse, disons quelques mots de ce qui se passe dans la Vienne. Deux candidats sont en présence; l'un, M. de Beauchamps, a contre lui d'avoir été, sous l'empire, candidat officiel et cela pourrait détourner un certain nombre d'électeurs de voter pour lui; mais nous croyons que ce serait à tort. Il est sans doute tel ou tel candidat dont les opinions eussent mieux répondu à nos aspirations; mais il ne faut pas oublier qu'en ce moment, l'union des conservateurs doit être maintenue avec énergie et constitue la seule dignité sérieuse contre le flot montant du radicalisme.

D'ailleurs M. de Beauchamps est un homme énergique, très-religieux, dévoué à la cause de l'ordre et de la société; il s'est, dans sa profession de foi, posé fermement sur le terrain du septennat tandis que son concurrent M. Lepetit déclare d'avoir siégé derrière M. Thiers, c'est-à-dire être l'adversaire du septennat; dans ces conditions, notre choix

ne saurait être douteux et nous pensons que tous les conservateurs devront donner leurs suffrages à M. de Beauchamps. N'oublions pas de dire que les principaux radicaux regardent M. de Beauchamps comme un conservateur et combattent avec les mêmes armes qu'ils emploieraient contre un candidat légitimiste, ils l'accusent de vouloir ressusciter l'ancien régime.

Le Nord se demande si la déclaration de l'évêque de Strasbourg ne doit pas être considérée comme une simple manœuvre destinée à grossir de quelques voix la faction ultramontaine du Reichstag. Cette hypothèse est inadmissible, et nous doutons fort que Mgr Raess pense être à la fois ultramontain et ami du gouvernement allemand. Dans ce cas, il s'isolait complètement du clergé catholique de l'Alsace-Lorraine, resté français. Celui-ci proteste aujourd'hui ouvertement contre la malheureuse déclaration de l'évêque de Strasbourg.

Qu'Mgr Raess devra revenir sur cette déclaration (et il est peut-être trop tard) ou alors donner sa démission de député, car il ne peut plus songer à représenter des populations qui lui ont confié comme principal mandat la mission de protester contre l'annexion à l'Allemagne de nos deux provinces.

Les esprits sont aigris, les cœurs catholiques et français battent d'indignation; l'Alsace et la Lorraine ne pardonneront jamais à Mgr Raess d'avoir trahi son mandat.

Certaines feuilles mal intentionnées ont saisi la balle au bond et se sont empressées d'insinuer que la cause catholique et la cause française n'étaient plus désormais unies comme elles l'étaient hier encore. En Alsace et en Lorraine, ajoutent ces journaux, le mouvement, qui était national-catholique, devient, par le fait de l'attitude de l'évêque de Strasbourg au Reichstag allemand, un mouvement national-anticatholique. C'est là une grave erreur et une coupable insinuation. L'opposition reste ce qu'elle était, c'est-à-dire catholique et française. Nous en avons la preuve dans l'adresse à M. Teutsch que signe en ce moment le clergé de la ville de Strasbourg.

En voici le texte: Monsieur le Député,

Le clergé de Strasbourg, en communauté avec les catholiques de toute la ville

vous dire que je fais des vœux pour le succès de votre élection, bien qu'une divergence, oubliée aujourd'hui, mais rappelée avec affection par vos adversaires, nous ait divisés autrefois. Vous craigniez alors, en votant pour moi, d'ébranler un gouvernement établi, et cette crainte était respectable. Connaissant l'état de l'Europe, je craignais, moi, une politique fatale au dehors, et mes craintes, hélas! n'ont été que trop justifiées.

Mais il ne s'agit de rien de semblable aujourd'hui. Les désastres que je redoutais se sont accomplis; il s'agit de les réparer, et, pour y réussir, je ne sais qu'un moyen, c'est l'établissement en France d'un gouvernement sensé, ferme, stable autant que possible, et arrêté dans ses vues.

Avec l'esprit qui règne dans les masses, en présence de trois partis monarchiques se disputant le trône, je regarde la monarchie comme impossible, et je ne vois de praticable qu'une république sage, équitable, réparatrice, et qui, n'étant le triomphe d'aucun des partis qui nous divisent, leur procure à tous la seule satisfaction qu'ils puissent honnêtement et décentement désirer, le triomphe de l'intérêt général sur les intérêts particuliers de dynasties, de classes ou de systèmes. Telle est ma conviction, qu'une expérience de trois années a rendue invincible.

Malheureusement, l'Assemblée nationale, divisée en deux portions exactement égales, ne parvient pas à faire l'acte de raison qui me semblerait nécessaire, et, sans le vouloir, laisse le pays dans un état d'anxiété qui interromp le travail, cause aux classes laborieuses des souffrances cruelles, retarde la réorganisation de la France, et compromet gravement sa considération en Europe.

De toutes parts on demande quand et comment nous sortirons de cet état douloureux. Pour moi, il n'y a qu'un moyen, c'est que les électeurs, par des choix bien entendus, constamment dirigés dans le même sens, éclairent l'Assemblée nationale sans l'effrayer, et lui indiquent les voies dans lesquelles le pays veut marcher, et qui sont, on n'en saurait douter, celles de la République conservatrice, voies dans lesquelles, au lieu des malheurs qu'on lui prédisait, il a trouvé la réparation des désastres de la plus funeste des guerres.

Des choix faits dans un autre esprit ne

Par les soins du directeur et du conseil de surveillance de l'établissement, des mesures sont prises pour que la restitution gratuite des gages commence dans le plus bref délai.

Nous ne saurions trop applaudir à la généreuse initiative de M. Débrousses. Faire un aussi noble emploi d'une fortune due à son intelligence, à son travail, n'est pas chose commune au temps où nous vivons. Que M. Débrousses trouve beaucoup d'imitateurs, et l'on verra les haines s'apaiser et les couches sociales regarder sans envie les fortunes acquises par le travail au lieu de les dénoncer et de les maudire.

Le Triumvirat.

L'histoire nous apprend que les successeurs de César: Octave, qui fut plus tard Auguste, Antoine et Lépidus, annoncèrent comme suit au monde leur avènement au pouvoir: *Triumviri respublice constituende*, triumvirs de la république à constituer.

Aujourd'hui, le parti républicain est représenté par un triumvirat, *respublice constituende*, dans la personne de MM. Thiers, Gambetta et Ledru Rollin.

M. Ledru-Rollin représente l'action dans ce triumvirat; les radicaux l'opposent au triumvirat génois et moyennement Gambetta. La République française, prétend, à vrai dire, que M. Ledru Rollin est vieux; mais les partisans de ce dernier répondent fièrement avec M. Victor Hugo:

... L'âge à présent l'enchaîne.

De son front tout ridé tombent ses cheveux blancs. Il est faible; il est vieux. Sa fin est si prochaine, Qu'à peine il peut encore déraciner un chêne Pour soutenir ses pas tremblants.

M. Ledru-Rollin est d'ailleurs piloté par M. Naquet, avec qui il vient d'entreprendre une tournée électorale.

M. Naquet a le sentiment de la situation; il sait que le public radical n'entend rien aux attermoiements, aux finesses parlementaires; c'est pour cela qu'à M. Gambetta, le *Fabius cunctator* du parti républicain, il oppose l'homme d'action par excellence, le tribun de 1848.

C'est autour de M. Ledru-Rollin qu'il entend « réunir et grouper toutes les nuances du parti républicain »; témoin la lettre suivante:

« Mon cher Saint-Martin, Ledru-Rollin sort de chez moi. J'ai insisté une dernière fois auprès de lui comme j'en avais reçu la mission expressément d'un groupe considérable d'électeurs vauclusiens. Il avait d'abord décliné la candidature par raison de santé. Mais en dernier lieu le patriotisme l'emporta, et il accepte définitivement de rentrer dans l'arène. Je vous annonce cette nouvelle avec joie.

« Outre que ce grand nom aura pour effet de réunir, de grouper toutes les nuances du parti républicain, l'élection de Ledru-Rollin honorerait singulièrement le département de Vaucluse, et, au moment où les énergies semblent s'affaiblir, où les courages semblent fléchir, aura pour effet de grouper tout ce qui est jeune et dévoué, et de rendre la vie à la gauche au sein de l'Assemblée nationale.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 26 FÉVRIER 1874.

Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

VII. — (Suite)

Il était évident que Suzanne Germon, encore plus que Thérèse de Luçay, avait sur Renée une grande supériorité; mais, loin de la faire sentir, la fille du notaire ne cherchait qu'à la dissimuler. Aussi Mme de Verigny, reconnaissante, était-elle vraiment heureuse de la mutuelle affection qui s'était formée entre les deux enfants, dès leurs jeunes années.

Comme Thérèse avait été fiancée à Robert, Mlle de Verigny l'avait été à Adhémar. Les deux jeunes garçons s'étaient toujours montrés bons et affectueux pour leurs petites cousines; mais Adhémar n'avait pas le caractère facile de Robert: tout enfant, il se cabrait plus d'une fois contre l'autorité paternelle, il était à craindre qu'en grandissant il n'apportât quelque entrave aux projets de ses parents. Cependant toute la famille désirait cette union. Renée, comme la plus jeune des enfants du château, avait toujours joui du privilège réservé presque exclusivement partout au plus petit, au dernier venu des *dabies*: père, mère, oncle et tante l'aimaient à l'envi;

sa grâce, sa douceur, sa gentillesse séduisaient, en même temps que sa fraîcheur inspirait un intérêt et des craintes continuelles, craintes d'autant plus vives que l'enfant, nous l'avons dit, avait remplacé dans les bras de sa mère une petite sœur que Dieu en avait brusquement arrachée. Avec les années, le tempérament délicat de Mlle de Verigny s'était fortifié, mais on avait conservé pour elle une tendresse inquiète qui eût pu inspirer une vive jalousie à Thérèse, si la douceur et la timidité de Renée n'avaient désarmé l'orgueilleuse jeune fille. Loin d'être jalouse, Mlle de Luçay n'éprouvait qu'une dédaigneuse pitié pour sa cousine; elle regardait toujours du haut de sa fière beauté et de sa taille élégante cette enfant chétive et infirme; en vain elle avait cherché à la dominer: la pauvre petite eût facilement plié sous ce joug despotique, si elle ne s'était sentie soutenue par l'affection de tous.

Plus d'une fois Renée avait eu à exercer en faveur de son cousin le petit empire qu'elle avait conquis par sa faiblesse même: l'indocilité d'Adhémar était souvent punie; la chère enfant s'affligeait et venait tendre ses mains suppliantes vers son oncle ou caressait sa tante pour obtenir la grâce du coupable. Le jeune garçon n'était pas ingrat: il aimait sa petite cousine et jouait volontiers avec elle pour l'en récompenser.

Cette tendresse si simple, mais vraie, suffisait pour développer celle de la jeune fille. Elle n'était pas susceptible d'exal-

ter pas le dire, mais elle n'employait aucun artifice pour le cacher. Comme Thérèse, elle n'appelait pas de tous ses vœux le jour où l'on lui dirait *madame*, où on lui apporterait une riche corbeille, des cachemires et des diamants; elle n'y songeait point. Ce jour viendrait lorsque sa mère le voudrait; tout son bonheur était de vivre ainsi auprès de son cousin. Pourvu qu'il ne s'éloignât pas, peu lui importait!

Adhémar avait alors vingt-deux ans; il ressemblait beaucoup à sa sœur, dont il avait quelque peu la vanité et la suffisance. Elevé sévèrement par son père, qu'il n'avait jamais quitté, il ne désirait qu'une chose: la liberté. Malheureusement elle ne lui était point accordée, et il n'osait la revendiquer, car il craignait le comte. Il n'était pas méchant, c'était surtout la paresse qui le dominait; il n'avait pas été stimulé par l'idée de conquérir la fortune; celle de ses ancêtres était assez considérable, elle lui suffirait; celle de sa cousine Renée lui reviendrait.

« A quoi bon travailler et se fatiguer inutilement? disait-il. Tant de gens meurent de faim! n'est-il pas charitable de leur laisser les places qu'ils poursuivent avec acharnement? Jusqu'alors son plus grand plaisir

avait été la chasse; assez adroit à cet exercice, il mettait tout son orgueil et toute son ambition à dépeupler de leurs hôtes innocents le parc et les bois de Luçay.

Le comte, qui avait plus d'esprit que son fils, s'était longtemps affligé de la nullité du jeune homme; puis il avait fini par en prendre son parti, et, après avoir dirigé lui-même les études d'Adhémar aussi loin que lui permettaient d'aussi médiocres facultés, il avait eu le bon sens de le retenir auprès de lui, en l'opposant aucune entrave à ses goûts campagnards, en cherchant même à les développer et en lui accordant ainsi une sorte de liberté relative. Il comprenait trop bien qu'une fois ouvert sous les pas du jeune homme, le gouffre de Paris gèrerait sa proie, et il désirait de tout son cœur le seul mariage qui put sauver son fils en le fixant pour toujours à Luçay.

Adhémar ne faisait aucune objection à l'union désirée par les deux familles, il acceptait facilement l'idée d'épouser Renée: après tout, il la savait bonne, douce, tendre, elle était gracieuse et même jolie, elle l'aimait et elle était riche: quelle autre femme eût mieux fait son affaire? Avec celle-là il serait le maître, il était bien sûr qu'elle ne s'opposerait jamais à ses moindres actions.

Quoiqu'ils fussent tous deux bien jeunes encore, Adhémar ne demandait pas mieux que de se marier le plus tôt possible. Le mariage ne lui ouvrirait-il pas

une ère de liberté? Comme Robert, il commencerait par emmener sa femme en Italie, où s'écoulerait la lune de miel, puis ils reviendraient, partageant l'année entre Luçay et Paris, ce Paris dont les mirages lointains avaient parfois ébloui le jeune campagnard.

Telles étaient les idées d'Adhémar. Malheureusement M^{me} de Verigny ne voulait pas encore lui donner sa fille. Non-seulement elle trouvait Renée trop jeune, trop enfant; mais avec une perspicacité maternelle elle comprenait mieux que personne les défauts de son neveu. Tout en mettant ses défauts sur le compte de la jeunesse, elle n'en tremblait pas moins à la pensée de confier son trésor à des mains peu dignes de le posséder. Adhémar aimait sa cousine, elle n'en doutait pas; mais le caractère de la jeune fille ne lui paraissait pas devoir s'allier à celui de son cousin; la douceur et la bonté de Renée effrayaient sa mère: pour maîtriser Adhémar, il fallait une femme énergique, habile même, car sous la violence apparente du jeune homme se cachait une faiblesse dangereuse, souvent déplorable par ses suites, ses conséquences, ses entrainements; ce n'était pas une enfant simple et naïve comme Mlle de Verigny qui pouvait la dominer, encore moins la combattre; la baronne, plus clairvoyante, ne se dissimulait pas l'avenir trop incertain qui attendait sa fille. Toute mère à sa place eût hésité comme elle; cependant un peu d'espérance restait au fond de son